De la discipline à l'école primaire

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **14 (1885)**

Heft 1

PDF erstellt am: **23.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1039994

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

XIVe ANNÉE N° 1. JANVIER 1885.

BULLETIN PÉDAGOGIQUE

publié sous les auspices

DE LA SOCIÉTÉ FRIBOURGEOISE D'ÉDUCATION

Le BULLETIN paraît au commencement de chaque mois. — L'abonnement pour la Suisse est de 2 fr. 50 cent. Pour l'étranger, le port en sus. Prix des annonces, 20 cent. la ligne. Prix du numéro 20 cent. Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé à M. Tanner, à Hauterive, près Fribourg ; ce qui concerne les abonnements, à M. Collaud, instituteur, à Fribourg.

SOMMAIRE. — *Avis.— De la discipline à l'école primaire. — Histoire de la pédagogie (suite). — Partie pratique : Dictée. — Deux leçons d'histoire suisse aux deux cours supérieurs réunis. — Bibliographies. — Poésie. — Chronique scolaire.*

AVIS IMPORTANT

Toute personne qui ne renverra pas le présent numéro du BULLETIN sera considérée comme abonnée au dit journal pour l'année 1885.

L'EXPEDITEUR.

DE LA DISCIPLINE A L'ÉCOLE PRIMAIRE

« Il y a, dit Mgr Dupanloup, quatre moyens nécessaires d'éducation : la religion, l'instruction, la discipline, les soins physiques. » C'est le troisième de ces moyens qu'on nous prie de traiter avec quelque étendue, à cause surtout de l'immense influence qu'il exerce dans l'enseignement. La discipline est indispensable dans une armée; elle ne l'est pas moins à l'école primaire pour que l'instituteur puisse vouer ses soins avec succès à l'éducation intellectuelle et à l'éducation morale de ses élèves. Comment ornera-t-il leur intelligence de connaissances utiles et variées, s'il leur est loisible de se livrer à des distractions presque continuelles, à la paresse, à des causeries, à des espiégleries même; et, s'il ne sait pas plier, dès leur jeune âge, leur volonté sous le joug du règlement, s'il n'exige pas d'eux l'ordre, l'obéissance, la propreté, l'application, comment formera-t-il leur cœur ?

« La discipline scolaire, c'est l'application de toutes les mesures qui sont de nature à obtenir le maintien et le rétablissement de l'ordre, l'attention, la diligence, la docilité des enfants pendant les leçons.

« Si, par exemple, dans une école, chaque enfant a une place déterminée pour lui et pour son matériel et qu'il ne la quitte pas

sans permission..... s'il y a ponctualité pour commencer ou pour finir la classe ou la leçon, si l'ordre règne dans les questions et les réponses; bref, si chaque chose est à sa place, se fait en son temps et de la manière la plus convenable, on dit : *cette classe est disciplinée,* ou bien : *il y règne de la discipline.* On ne saurait croire combien le désordre dérobe de temps à l'étude, de forces à l'instituteur et de joies à l'élève. C'est pourquoi la discipline est avec la méthode le plus important moyen d'instruction; elle est même plus importante, car le meilleur instituteur au point de vue de la méthode ne réussira pas, s'il ne sait pas maintenir la discipline, tandis qu'un instituteur médiocre peut, avec de la régularité, de la ponctualité et de l'ordre dans l'instruction et l'éducation, parvenir à faire des élèves capables (1).

Cette dernière observation est confirmée par l'expérience de tous les jours, et si MM. les inspecteurs, ainsi que je l'écrivais dans le *Bulletin* d'octobre, attribuent en partie la faiblesse de certaines écoles à l'insuffisance de la préparation des leçons, ils l'expliquent aussi par le défaut de discipline.

Mais quels seront les moyens d'obtenir cet ordre parfait, cette docilité, ce silence, cette attention qui constituent le fond d'une bonne discipline ?

Nous pouvons les réduire en six catégories.

I. Les qualités personnelles de l'instituteur.
II. Les qualités qui sont relatives à la tenue d'une école.
III. Le tact pédagogique, — la science du maître qui lui donne un certain prestige; à défaut de connaissances nombreuses, un travail persévérant, l'art de communiquer ce qu'il sait, lui concilieront aussi le respect des parents et des enfants.
IV. Les mobiles en éducation ou les moyens disciplinaires, parmi lesquels, après le sentiment du devoir et l'affection mutuelle du maître et des disciples, les punitions jouent un rôle assez important.
V. Un bon mode d'enseignement fidèlement appliqué et qui permette à l'instituteur d'occuper constamment tous les élèves.
VI. Une classification intelligente des élèves.

I

Nous n'avons pas l'intention d'entrer dans des détails sur les qualités personnelles de l'instituteur, pas même sur celles qui ont trait directement à l'école. Ce sujet a été traité de main de maître par Charbonneau, Overberg et tant d'autres encore. Quelques remarques ne seront pas cependant tout à fait hors de saison.

Si l'on ne conseille pas à un jeune homme qui ne serait pas

(1) *Principes d'éducation et d'enseignement,* à l'usage des aspirants instituteurs, traduit de l'allemand, par un ancien directeur de l'Ecole normale, p. 79-80.

exempt d'infirmité corporelle, d'entrer dans la carrière de l'enseignement, cependant cette exemption de tout défaut, bien que très désirable, n'est pas toujours absolument nécessaire. Elle peut être suppléée par une plus forte dose de fermeté et un plus grand fond de bonté; nous avons vu des instituteurs dont certes l'extérieur était rien moins qu'imposant, obtenir une excellente discipline.

Les qualités morales seront d'une importance souveraine. Supposons qu'un instituteur ne possède point, ou possède, à un faible degré seulement, la modestie qui le préserve du ton parleur et tranchant; la prudence, qui l'éloigne des réunions bruyantes et tapageuses, des établissements publics, des querelles, des commérages ; ou bien la politesse, cette vertu sociale qui dirige ses relations avec tous ses semblables, mais surtout avec les habitants de la commune, les autorités, les parents et les élèves eux-mêmes, les enfants n'auront-ils pas bien vite remarqué ces lacunes chez leur maître ? Lorsqu'il leur conseillera une tenue modeste ou qu'il leur rappellera les égards qu'ils lui doivent, ne seront-ils pas tentés de dire : Médecin, guéris-toi toi-même ? Il faudra à l'instituteur une grande habileté et une grande énergie, pour réparer cette première brèche faite à son autorité. Il en serait de même s'il n'avait point l'amour de l'étude et du travail et s'il n'était point animé par une foi sincère. Sans cesse nous devons nous appliquer à étendre le cercle de nos connaissances. Pourrons-nous d'ailleurs flétrir la paresse, prêcher l'application avec fruit, étant désœuvrés nous-mêmes ? Quant à la foi de l'instituteur, elle se traduira par sa piété et par ses mœurs irréprochables. Il remplira avec fidélité ses devoirs de chrétien et donnera le bon exemple partout et toujours. « Un ivrogne, un libertin, un menteur, un joueur, un homme qui hante les cafés et les cabarets, qui aime les querelles et les disputes, qui est prompt à riposter par des coups et des injures; un homme de ce caractère ne mérite que le mépris : il devrait avoir honte de porter le nom si respectable d'instituteur » (1). Or, le mépris des élèves pour le maître ne conduit-il pas au désordre, à l'insubordination, et même quelquefois à la révolte ouverte ? Comment d'ailleurs exigera-t-il avec succès pour lui cette obéissance qu'il refuse lui-même à Dieu ?

(A suivre.) T.

HISTOIRE DE LA PÉDAGOGIE

(Suite.)

§ 26. — LES PÉDAGOGUES DEPUIS LA RÉFORME JUSQU'A LA FIN DE LA GUERRE DE TRENTE ANS

Jusqu'ici nous nous sommes occupé principalement des

(1) OVERBERG, *Manuel de pédagogie.*